



M. Navarro, S. Chan, F. Steinberg, Y. Shi (Fotolia) - Bernadette Peignat

Nous, adultes, percevons déjà les conséquences des changements climatiques, et, par la hausse de leur prix, la finitude de nombreuses matières premières. Tout cela, les élèves que nous accueillons et accueillerons, le vivront pleinement. Sur ce sujet, l'École a un rôle majeur à jouer :

- pour changer les comportements et les pratiques de l'ensemble de la communauté scolaire ;
- en participant à la formidable évolution citoyenne qu'implique l'Éducation au Développement Durable.

Last but not least, agissons avec le Sgen-CFDT pour faire en sorte que l'éco-révolution se fasse dans la solidarité et l'ouverture aux autres.

Dossier coordonné par Bernadette Peignat et Guillaume Touzé



www.sgen.cfdt.fr

GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

Dès 2007, la CFDT a fait des propositions en partant de sa conception du développement durable et de ses orientations en la matière. Il s'agit aux différents niveaux de construire des compromis entre les enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

« Nous devons agir pour assurer un monde vivable pour les générations futures. Cela ne sera possible que si nous parvenons au niveau mondial à faire reculer la pauvreté, à rendre possible l'accès à l'eau potable, à assurer un travail décent pour tous » déclarait Marcel Grignard, secrétaire national au lendemain du Grenelle.

Pour la CFDT, dans toutes les régions du monde, les exigences du développement durable doivent contribuer à des régulations équitables et à la paix. Il s'agit du « vivre ensemble à l'échelle de la planète » en répartissant mieux les ressources, les risques et les richesses.

Les partenaires sociaux doivent mobiliser le dialogue social et la négociation collective pour construire les réponses aux défis d'un développement durable.

Le 21 octobre 2008, les députés ont adopté le premier volet du projet de loi du Grenelle Environnement. Y figurent la reconnaissance renforcée de l'urgence écologique et la nécessité d'une diminution des consommations en énergie, eau et autres ressources naturelles, ou encore la nécessité de préserver les paysages.

Dans notre champ professionnel, le Grenelle engendre de nombreux changements : présence de l'EDD dans toutes les disciplines, intégration dans le fonctionnement quotidien des établissements scolaires, renforcement dans les programmes des lycées agricoles, création d'un « plan vert » par les établissements d'enseignement supérieur, intégration progressive dans les formations professionnelles initiales et continues.

PAS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SANS ÉDUCATION

Depuis 1977, l'Éducation nationale affiche la nécessité d'une éducation à l'environnement généralisée, sans se donner les moyens de son ambition...

Il est urgent de changer en profondeur les comportements et les pratiques de l'ensemble de la communauté scolaire. C'est un défi majeur de l'école du XXI^e siècle. L'Éducation nationale demande d'intégrer les notions de développement durable dans les contenus pédagogiques depuis le texte fondateur sur les méthodes de l'éducation à l'environnement daté du 29 août 1977. À cette époque, il s'agissait pour les enseignants d'éduquer leurs élèves à comprendre la nature et le monde. Toutes les disciplines apportaient leur contribution à cette action éducative qui supposait une confrontation directe avec les réalités du milieu de vie.

Puis, il y a eu les circulaires de 2004, 2005, 2006, 2007 et enfin l'encart du *Bulletin officiel* n° 10 du 5 mars 2009 intitulé « L'École agit ! Pour le développement durable »

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Le ministère encourage à changer en profondeur les comportements et les pratiques par la démarche « E3D » établissement en démarche de développement durable ou de l'Agenda 21.

Le Sgen-CFDT est depuis longtemps investi dans le CFEEDD (voir page 10).

Aujourd'hui, force est de constater que les projets d'école ou d'établissements qui intègrent un volet environnemental sont menés à bout de bras par des équipes d'enseignants volontaires, motivés et qui ne comptent pas leurs heures en rencontres, en recherches de subventions, et en documentation personnelle. Ces



« Il ne sert à rien à l'Homme de gagner la Lune s'il vient à perdre la Terre »
François Mauriac.

enseignants s'investissent au delà de leurs horaires de travail, les initiatives représentent le plus souvent sur du bénévolat !

Sur le développement durable, le mode de fonctionnement pédagogique traditionnel et uniquement disciplinaire ne peut fonctionner.

Par ailleurs, cela pose de réelles questions en termes d'engagement citoyen, de méthodologie mais aussi de moyens humains et logistiques. Car c'est un travail qui ne peut se concevoir que de manière pluridisciplinaire et c'est là que le bât blesse. En effet comment travailler en partenariat avec les moyens qui sont octroyés aux projets d'école et d'établissement ?

Dans ce dossier, des collègues adhérents du Sgen-CFDT témoignent de ce qu'ils font sur le terrain. Nous

présentons également la déclinaison interprofessionnelle de la CFDT suite au Grenelle de l'environnement (voir ci-contre).

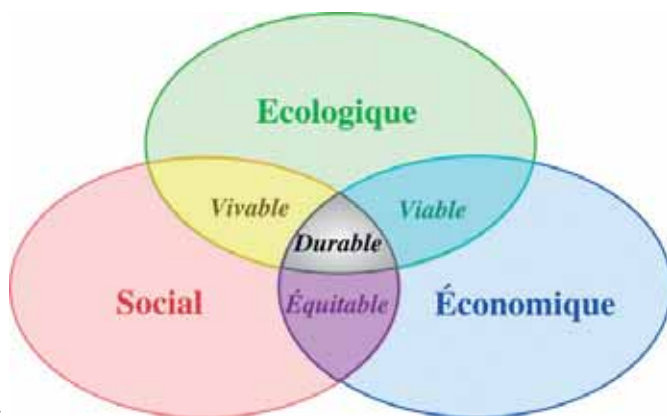
Au Sgen-CFDT, nous défendons une éducation à l'environnement et au développement durable par une pratique pédagogique d'innovation et d'expérimentation et ce dès la maternelle, en partenariat avec les associations et les organismes qui aident les écoles.

Nous revendiquons la possibilité d'un travail pluridisciplinaire, la rémunération des professeurs qui s'investissent dans cette démarche, le décloisonnement interdisciplinaire, du temps pour la concertation et la mise en œuvre des projets E3D, une formation initiale et continue à la hauteur des enjeux.

Bernadette Peignat

DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La prise de conscience écologique commence dans les années 1970. Tout le monde reconnaît aujourd'hui la nécessité de préserver l'environnement. L'école est un acteur de premier plan pour que notre développement soit durable.



DR
Schéma illustrant le rapport de l'ONU, « Notre avenir à tous », qui explique le développement durable.

C'est dans les années 70 que des scientifiques et quelques politiques prennent conscience d'un risque majeur de crise écologique et sociale : « La croissance mondiale épuise les ressources de la planète, le développement économique se traduit par un accès inégalitaire aux ressources. »

Cette prise de conscience aboutit en 1987 à la formalisation du concept de développement durable dans un rapport de l'ONU « Notre avenir à tous » plus connu sous le nom de la rapporteure, la Norvégienne Gro Bruntland. Ce concept est parfaitement défini dans un schéma qui fait regretter la fin des maths modernes.

En 1992, le sommet de la terre à RIO, décide un plan d'action pour le XXI^e siècle, plus connu sous le nom d'agenda 21 où l'éducation à l'environnement tient une part essentielle.

Aujourd'hui, nous sommes à mi-chemin d'une « Décennie des Nations Unies de l'éducation en vue du développement durable 2005-2014 ».

CIRCULAIRES

Pour ce qui est de l'Éducation nationale, une circulaire de 1977 portant sur « Instruction générale sur l'éducation des élèves en matière d'environnement » précise que « l'éducation à l'environnement s'appuiera sur une découverte concrète du milieu et dans toute la mesure du possible sur un projet interdisciplinaire ».

Une circulaire de juillet 2004, décide de « la généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement

durable ». Constamment rappelée dans les circulaires de rentrée, elle s'appuie aussi sur l'interdisciplinarité et des dispositifs comme les IDD et les TPE.

ENJEU SYNDICAL

En 2007, nouvelle circulaire sur la « généralisation de l'éducation au développement durable (EDD) » qui s'appuie, cette fois sur l'inscription dans les programmes disciplinaires d'une part et les démarches d'établissements d'autre part.

Cette dernière position, qui insiste sur le développement durable, sera rappelée par le ministère dans les travaux du Grenelle de... l'environnement.

Pour sa part, le Sgen-CFDT reste attaché au sigle EEDD, considérant qu'il n'y aura pas de développement durable sans éducation à l'environnement.

Guillaume Touzé

E3D : ÉTABLISSEMENTS EN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE !

La circulaire du 29 mars 2007 se donne pour objectif de « multiplier les démarches globales d'éducation au développement durable dans les établissements et les écoles ». Comment parvenir à mettre en œuvre ces orientations dans un établissement ?

Aux lycées de la Borde Basse, dans le Tarn, l'aventure a commencé en 2004, lorsqu'une collègue d'histoire-géographie a décidé de travailler avec sa classe sur les thématiques du développement durable. Et pour obtenir aide et assistance, elle s'est rapidement tournée vers le programme éco-école (www.f3e.org) qui offre une méthodologie, des guides thématiques, ainsi qu'une labellisation, ob-

jectif annuel permettant une véritable reconnaissance, une récompense pour tous les élèves qui s'investissent dans le projet. Une ligne de mire pour la motivation.

D'une collègue et une classe, par élargissements successifs, on est passé à deux, puis trois collègues, une demi-douzaine de classes, et la création d'un « comité de suivi » a précédé la première certification en juin 2007. Malgré ce succès, la démarche éco-lycée restait quelque peu isolée dans un établissement de quelque 1 800 élèves – sans compter les personnels ; il fallait étendre la prise de conscience, puis l'entrée dans la démarche, à l'ensemble de la cité scolaire. Remarquant que

les meilleurs relais des actions étaient souvent les élèves, l'idée est venue de faire élire dans chaque classe des éco-délégués, dont le rôle est équivalent à celui des délégués institutionnels, mais pour les domaines du DD. Parallèlement, une information en direction des collègues et personnels était menée, ainsi qu'une invitation transmise aux collectivités locales et territoriales afin de compléter le comité de suivi pour le rendre aussi large et représentatif que possible. Le label fut ainsi obtenu pour la seconde fois en juin 2008.

Quelques difficultés restaient à aplanir, et en particulier la question de la légitimité du comité de suivi. En effet, en l'état actuel des textes, celui-ci

ne dispose d'aucune existence administrative, ce qui entrave singulièrement la validité et la capacité de mise en œuvre de toutes ses décisions. Une charte a donc été rédigée par le comité de suivi, puis adoptée par les deux conseils d'administration des établissements, aux termes de laquelle le comité de suivi se place sous le contrôle des CA, lesquels lui délèguent en contrepartie pouvoir de piloter les actions EDD des établissements après validation des projets. Ce partenariat se révèle chaque jour plus utile, au regard des simplifications de fonctionnement qu'il apporte.

Jean-Marc POTHIER, lycée de la Borde Basse, Castres (81)

LE COMITÉ 21

Le Comité 21, Comité français pour l'environnement et le développement durable, est un réseau d'acteurs engagé dans la mise en œuvre opérationnelle du développement durable.

Créé en 1995 pour faire vivre en France l'Agenda 21 (programme d'actions pour le XXI^e siècle ratifié au Sommet de la Terre de Rio), le Comité 21 regroupe aujourd'hui plus de 400 adhérents répartis en quatre collèges : entreprises ; collectivités ; ONG et associations ; institutions et enseignement supérieur ; et médias.

Ce réseau fonde son action sur le partenariat pluri-acteurs et sur l'action concrète. Le comité 21 est membre du CFEED (collectif français de l'éducation à l'environnement et au développement durable). Et dans le cadre de son programme « Éducation au développement durable », il a l'ambition de faciliter au niveau national la mise en place d'Agenda 21 dans les établissements scolaires. Le comité 21 a réalisé un guide méthodologique sur l'Agenda 21 scolaire quasiment indispensable et une rubrique spécifique Agenda 21 scolaire sur son site donne des conseils précieux.

www.comite21.org

CULTIVER SON JARDIN DÈS LA MATERNELLE

Dès les premières années de la scolarité, des activités comme le jardinage sensibilisent les élèves à leur environnement. Exemple à l'école Desrousseaux de Lambersart (59).

Une fois par semaine, la sortie au jardin pédagogique est devenue un rituel éducatif incontournable pour les deux classes moyens de Valérie et Corinne de l'école Desrousseaux, à Lambersart dans le département du Nord. Un volet environnemental porté par toute l'équipe enseignante de l'école est inscrit depuis plusieurs années dans le projet d'école, pour éduquer les élèves au développement durable et leur permettre de devenir les éco-citoyens de demain. Menée en partenariat le CCAS de la mairie (Centre communal d'action sociale), l'activité jardinage permet à des adolescents en réinsertion d'aider les petits jardiniers : les grands ont fait le gros œuvre, ils ont bêché, préparé la terre, délimité les parcelles, ensuite les élèves de maternelle prennent la relève pour planter, se-

mer, désherber, entretenir... Ils sont initiés aux pratiques écologiques de jardinage, en privilégiant les graines biologiques potagères et florales, et en maîtrisant les arrosages.

DES ÉLÈVES DÉCIDEURS ET ACTEURS

Tout est parti du constat des enseignantes de l'école de la nécessité de sensibiliser les élèves au respect des plantations de leur environnement tout proche dans la cour de récréation, mais aussi dans le quartier, et les rues de la ville avec la volonté de faire changer les comportements, de mettre en place une action environnementale dont les élèves seraient les décideurs et les acteurs, et enfin de faire profiter de cette action pour sensibiliser les familles au développement durable.

L'école a également obtenu une aide financière de l'OCCE (Office central de la coopération à l'école) pour pouvoir développer ces activités transversales et coopératives.

Pour les élèves, c'est une réussite de pouvoir cultiver Leur jardin, puis recueillir les fruits de leur travail (et les légumes) et de finaliser le tout en atelier cuisine pour des préparations gustatives et culinaires à faire déguster à leur maman et à leur papa ! Les résultats des plantations sont directement quantifiables et visibles, et délicieux !

L'équipe enseignante espère reconduire ce projet mais il faudra tenir compte des variables d'ajustement plus incertaines à l'avenir avec moins de subventions, de partenaires, et peut-être plus de parents bénévoles !

Bernadette Peignat



À l'école Desrousseaux, les activités de jardinage impliquent de nombreux partenaires.

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU LYCÉE ALBERT CAMUS

Déjà impliqué dans un projet Agenda 21 (voir *Profession Éducation* n°167), le lycée Albert Camus de Nîmes a organisé une série d'événements et de rencontres à l'occasion de la semaine du développement durable.



Au lycée Albert Camus, l'agenda 21 est un axe fort du projet d'établissement.

Joachim Dendiéval

La semaine du développement durable a été une vraie réussite au lycée Albert Camus de Nîmes. Sa préparation a donné lieu à un investissement collectif rarement vu jusqu'alors qui montre que le projet d'Agenda 21 construit au lycée depuis juin 2006 prend de l'ampleur : 5 classes concernées en 2006-2007, 17 l'année suivante, 32 cette année sur un total de 42. L'Agenda 21 est inscrit dans le projet d'établissement 2006-2009. Il s'est construit par étapes. La première fut celle de l'élaboration d'un diagnostic complet de l'établissement et de la rédaction de l'Agenda 21. La deuxième étape, en 2007-2008, a été celle d'une première généralisation : actions systéma-

tiques auprès des élèves de seconde, mise en place du tri sélectif dans toutes les classes, implication des différents acteurs de la communauté éducative. La troisième étape met en œuvre un projet global autour de trois axes :

- parcours EDD (Éducation au développement durable) thématique de la seconde aux BTS mettant en relation les programmes des différentes disciplines ;
- consommer moins et consommer mieux : politique de réduction des consommations (énergie, papier, eau), d'achats écoresponsables, de mise en valeur des déchets ;
- semaine du développement durable pour fédérer les initiatives prises pendant l'année.

La semaine du développement durable 2009 avait pour thème « les transports ». Une série d'activités ont été proposées sur des plages horaires de deux heures. Les professeurs avaient la liberté d'y inscrire leurs classes. La formule a bien fonctionné car personne ne s'est senti contraint.

ÉVÉNEMENTS AU LYCÉE

Plusieurs types d'activités ont été proposées :

- activités avec intervenants (tables rondes « *Après les hydrocarbures* », « *Le vélo à Nîmes et dans le Gard* », atelier sur le littoral gardois, sur les producteurs locaux) ;
- représentation théâtrale : lecture par un acteur de Nîmes du texte d'Yves Paccalet, *L'humanité disparaîtra, bon débarras* ;
- projections de films documentaires : *L'Aigoual, la forêt retrouvée* de Marc Khamne, *le Cauchemar de Darwin* de Hubert Sauper, *Nos enfants nous accusent* de Jean-Paul Jaud (avec présence du réalisateur) ;
- concours de travaux d'élèves avec remise de trois prix (prix artistique, prix du documentaire, prix du vivre-ensemble) ; environ 30 tra-

voux d'élèves (réalisations individuelles ou en groupe) ont été présentés ; certains travaux ont été exposés ;

- repas locaux et bio à la restauration scolaire ;
- sortie en vélo dans Nîmes lors d'une après-midi.

ACTION DES COLLECTIVITÉS

La formule a convaincu et créé une véritable dynamique dans l'établissement. Les acteurs publics ont répondu présents. Si le lycée est en contrat avec la région Languedoc-Roussillon depuis 2006 (programme Lycée 21 qui assure 80 % du financement des actions), la mairie de Nîmes a accompagné certaines initiatives (participation à une table ronde, organisation de la sortie vélo). La semaine a permis de tisser des liens avec un réseau d'associations locales et avec une compagnie de théâtre. Reste maintenant à évaluer l'ensemble du projet, évaluation qualitative de la semaine et évaluation plus globale du projet 2006-2009, notamment en termes de consommation, pour poursuivre l'Agenda 21.

Joachim Dendiéval,
coordonnateur de l'Agenda
21 du lycée Albert Camus
de Nîmes

EDD : QUELQUES PORTES D'ENTRÉE

Économie de papier oblige, les ressources sur l'éducation au développement durable (EDD) sont très présentes sur le net. Dans ce foisonnement, la meilleure porte d'entrée est actuellement le site du récent « pôle national de compétences pour l'EDD », animé par le CRDP d'Amiens (<http://crdp.ac-amiens.fr/edd2/>) et qui propose ressources et activités pédagogiques en nombre croissant.

Parmi les liens, on trouve le très utile site Eduscol. Son dossier sur l'EDD comprend les textes officiels de référence, des documents d'accompagnement, et surtout des exemples de pratiques pédagogiques, menées entre 2003 et 2005 et triées par niveau. Il manque à ce site les éléments les plus récents, qu'on peut trouver en passant par www.le-coleagit.fr. Le principal objet du

site est de recenser des projets d'établissement (exposés succinctement sauf pour les lauréats) mais l'onglet Éducation au DD permet d'accéder à quelques ressources récentes. Pour finir, citons la revue *Loisirs éducation de la JPA (Jeunesse en Plein Air)*. Dans son hors-série spécial enseignants n°2, un dossier « sur les sentiers du développement durable » présentent des initiatives origina-

les notamment à l'occasion de voyages scolaires.



LE CFEEDD

Formé en 1997, après le premier forum francophone de l'éducation à l'environnement, Planet'ERE 1 à Montréal, le collectif français pour l'éducation à l'environnement a pour vocation de regrouper des organisations de niveau national (associations d'éducation à l'environnement, associations d'éducation populaire, associations de protection de l'environnement, syndicats d'enseignants, associations de parents d'élèves, de parcs régionaux, de consommateurs, d'acteurs de la ville...).

Après les premières assises nationales de l'éducation à l'environnement en février 2000 à Lille où a été rédigé collectivement un Plan National d'Action*, le CFEEDD organise Planet'ERE 2 en 2001 avec le soutien de l'Unesco.

Après une année 2005 fortement tournée vers l'international pour préparer Planet'ERE 3 le CFEEDD a mis l'année 2006 à profit pour travailler en profondeur sur l'éducation à l'environnement en France.

Le CFEEDD a participé au débat public en diffusant aux candidats, à l'occasion de chacune des élections présidentielle, législatives, municipales, des propositions concrètes pour l'éducation à l'environnement en vue d'un développement durable.

Outre la représentation dans les instances nationales (comité pour la décennie de l'ONU*, conseil national du développement durable), le CFEEDD a participé activement aux déclinaisons « éducation » du Grenelle de l'environnement dans deux comités opérationnels « Éducation » (Chantier 26) et « Sensibiliser, informer, former le public » (chantier 34). Les années 2008/2009 ont été consacrées à la préparation des deuxièmes assises nationales qui auront lieu à Caen et dont les objectifs ont été travaillés dans de nombreuses assises territoriales.

* [cfeedd.org/UserFiles/CFEEDD%20-%20Plan%20National%20Action\(1\).pdf](http://cfeedd.org/UserFiles/CFEEDD%20-%20Plan%20National%20Action(1).pdf)

* decennie-france.fr

* legrenelle-environnement.fr/spip.php?rubrique193

* cfeedd.org

DES ASSISES
POUR AVANCER !

Tout au long de l'année 2009 se tiennent dans toute la France des assises pour l'éducation au développement durable.

Les deuxièmes Assises nationales de l'EEDD (Éducation à l'environnement vers un développement durable) ont pour vocation de permettre à chacun en France de s'exprimer sur l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Les travaux du Grenelle ont permis de montrer la richesse des actions locales, mais aussi la faible visibilité de cette richesse au niveau national. Pour permettre une véritable généralisation, il est maintenant nécessaire de dépasser ce cadre de l'initiative militante et non pas de coordonner mais de mettre en synergie.

TERRITOIRES

Il s'agira d'élaborer collectivement des orientations stratégiques et la méthode qui garantiront une mise en œuvre effective et cohérente à tous les échelons de territoire.

Des tables rondes permettront de mettre en perspective l'EEDD dans un contexte de crise sociale et environnementale, et d'apporter une ouverture sur les actions à l'échelle européenne et internationale.



Les assises territoriales contribuent à la réflexion collective.

Mais l'essentiel des assises sera consacré à des ateliers, en deux temps : ateliers d'immersion qui partent de ce qui se fait pour dégager les questions puis ateliers de production et réflexion pour formuler des recommandations qui serviront à l'élaboration d'un document de référence commun, base d'un plan d'action pour le développement de l'EEDD en France.

RENDEZ-VOUS

À Caen, ce sera un peu le point d'orgue d'assises territoriales qui contribuent à la réflexion collective pour le développement de l'EEDD : analyser les freins et les leviers, définir des propositions, exprimer les attentes

des territoires vis-à-vis de l'État, des collectivités, des entreprises et... du CFEEDD. <http://assises-eedd-2009.fr/des-assises-dans-les-territoires-18>

Un des grands enjeux de ces assises est aussi de dépasser le cloisonnement entre le champ de l'enseignement scolaire et celui de l'éducation populaire, de l'éducation tout au long de la vie. Depuis le début l'EEDD est un laboratoire de pédagogie et de rencontre entre les acteurs dont le projet cadre parfaitement avec celui du Sgen-CFDT, nous devons amplifier notre participation.

L'appel à propositions : <http://assises-eedd-2009.fr/ap-pel-a-contribution-ateliers-des>

Guillaume Touzé



ASSISES RÉGIONALES DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

**Quelle éducation au développement durable ?
La question est au centre des assises régionales
organisées tout au long de l'année 2009.**

DEUXIÈMES ASSISES FRANCILIENNES EEDD

Ce temps fort était porté par le Ceef (Collectif d'éducation à l'environnement francilien), le Graine-IdF et Vivacité-IdF avec le double but de réfléchir afin de construire une stratégie en faveur de l'EEDD en Île-de-France et d'alimenter les assises nationales de Caen.

Cinq ateliers organisés à l'automne 2008 avaient permis de débroussailler les thèmes les plus importants : pédagogie, partenariat et territoire. Les trois journées des 25, 26 et 27 mars, articulées conférences-débats avec presque tous les acteurs (institutions, collectivités territoriales, entreprises, associations) et d'ateliers de production ont permis de riches échanges et une forte mobilisation.

Ce qui frappe surtout, et justifie ce type de rencontres, c'est l'extrême diversité des situations : diversité de l'implication des rectorats et des inspections académiques, des conseils généraux, des services déconcentrés des ministères (Écologie, Énergie, Développement durable et Aménagement du territoire, Jeunesse et Sports, Éducation nationale), diversité aussi du fonctionnement des associations.

La nécessité de multiplier les échanges et les partenariats est évidente et l'on ne peut que regretter la quasi-absence des syndicats, le Sgen-CFDT étant le seul présent.



La découverte et l'étude de l'environnement sont rendues plus difficiles par les choix politiques actuels.

En 2000, Lille avait accueilli les premières assises nationales qui avaient débouché sur l'écriture collective du plan d'action pour le Développement de l'Éducation à l'environnement pour un développement durable (CFEEDD, voir page 10).

En 2009, les quatre journées thématiques de travail dans quatre lieux différents de la région ont réuni plus de 400 personnes. Le Sgen-CFDT était présent lors de la journée de synthèse le 19 février.

Le 14 janvier à Wormout (59) : Comment et pourquoi éduque-t-on à l'environnement ? L'EEDD tout au long de la vie ? Le 20 janvier à Dunkerque (59) : quelles formations, pour quels métiers, quels emplois ?

Le 4 février à Esquerdes (62) : pourquoi et comment l'EEDD

contribue-t-elle à faire évoluer les pratiques et les comportements ?

Le 10 février à Arras (62) : quelles sont les évolutions des acteurs, des publics et des outils depuis 2001 ? quelles ressources et quels réseaux pour l'EEDD ? Comment intégrer la problématique dans la communication et les médias ?

ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

Dans notre champ professionnel, Marie-Françoise Godon, inspectrice de l'Éducation nationale, chargée de mission auprès de l'inspecteur d'académie pour l'EEDD, a fait le point sur les circulaires ministérielles puis elle est intervenue sur les principes nécessairement transversaux des actions pédagogiques. Elle a souligné le travail volontaire et engagé des équipes péda-

gogiques avec les partenaires, les parents d'élèves, les associations, les collectivités locales et régionales. Les enseignants impliqués dans ce type de projet ont la volonté de transmettre une culture humaniste qui dépasse les frontières des disciplines uniquement scientifiques.

Mais comme l'a souligné le Sgen-CFDT dans le débat qui a suivi, pour respecter la nature, il faut la connaître. Dans le premier degré, si les classes de découverte et les sorties nature sont encouragées par le « *chèque nature région* » mis en place par le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, il est de plus en plus difficile aux enseignants d'intégrer un volet environnemental dans leurs projets d'école. Et le second degré est touché également par les difficultés d'organisations et de mise en place des actions EDD par la réduction des espaces utiles comme les TPE et IDD.

Sortir les élèves des murs de la classe devient un parcours du combattant écologique qui doit tenir compte désormais de la diminution des subventions, de la suppression des postes de mise à disposition et de détachements pour les associations partenaires, et du cloisonnement disciplinaire des programmes.

Bernadette Peignat

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CENTRE DE L'ACTION INTERPROFESSIONNELLE

L'engagement de la CFDT dans ce domaine ne date pas d'hier et dès 1977 la confédération publiait un texte intitulé « *les dégâts du progrès* ».

Dans la résolution votée au congrès de Grenoble en 2006, la CFDT fait du développement durable un

« *combat pour les générations futures* ». ce n'est désormais plus un sujet comme un autre, mais le centre de l'action syndicale. Il s'agit d'anticiper les mutations et d'agir pour « *parvenir aux adaptations qui permettront de concilier le bénéfice des progrès*

possibles aujourd'hui avec le souci des générations à venir »

Au niveau de l'entreprise (et des administrations), la prise en compte de ces enjeux se traduit dans la notion de responsabilité sociale des entreprises (RSE), c'est-à-dire dans la

capacité d'inclure dans sa gouvernance les préoccupations sociales et environnementales. Cette notion ouvre des nouveaux champs pour le dialogue social et pour l'action syndicale, une opportunité que la CFDT est bien seule à saisir.

Passer de la concurrence à la coopération Interview de Denis Cheissoux

Denis Cheissoux est producteur et animateur de *CO2 mon amour* sur France Inter, un magazine de nature et d'environnement « qui empêche de réchauffer, de polluer et de penser en rond », enfin qui essaie...



CO2 mon amour est une émission « douce » qui parie sur le respect plutôt que la crainte. Peut-on alerter sans affoler ?

C'est bien le pari, informer et alerter sur le réchauffement climatique. Tous les indicateurs sont au rouge, ce n'est pas joyeux et en même temps le terreau du changement ne peut être la peur. Ce qu'il faut c'est négocier le changement de société alors que les décideurs ne sont pas à la hauteur. Ce qu'il faut, c'est relier l'homme à la nature, ce qu'on a cessé de faire de-

puis le XVIII^e siècle. Nous découvrons aujourd'hui que les ressources ne sont pas infinies, que le monde est fini. Le XXI^e siècle doit être celui où l'homme fait la paix avec la planète. Nous vivons la première grande question politique posée à l'humanité qui imposera de la solidarité, du partage, des efforts réels, des changements personnels profonds...

Diriez-vous que c'est une émission d'information, de sensibilisation ou d'éducation ?

Un peu les trois en même temps. Un des slogans de France Inter est « *informer, éduquer, distraire* ». Ce qu'il faut, c'est amener les gens à connaître la réalité à travers des promenades joyeuses, en montrant des alternatives au « *tout conso* ». Les belles images sonores participent d'un certain optimisme. C'est plus difficile à la télévision, où il n'y a pas d'émission du type *CO2 mon amour*, où il faudra passer par les codes du jeu télévisé. Pour la radio, l'étape suivante serait de mettre en parallèle une chronique écologie et une chronique économie ou inventer un Cac 40 de la nature avec 40 indicateurs de développement durable.

Que peut faire l'Éducation nationale dans le domaine de l'environnement et du développement durable ?

Surtout ne pas « *faire parce qu'il faut faire* ». Il faut avant tout donner envie, rendre notre avenir désirable malgré les crises écologiques, financières et morales. Et pour cela faire d'abord

confiance aux enseignants convaincus. Passer par des choses simples : traque du superflu, du gâchis. Monter aussi que progrès et bonheur ne riment pas nécessairement avec consommation. Les éco-gestes ne suffisent pas, mais il sont un chemin. Nous devons apprendre à nos enfants que la terre n'est pas un immense super marché, que les hommes ne vivent pas hors sol ; exactement à l'opposé de ce que nous ont « *enseigné* » le marketing et la publicité durant 30 ans. Du couple compétitivité-concurrence qui nous a été vendu comme seule solution, nous devons passer à l'ère de la compétitivité et de la coopération. Pour l'apport scientifique et technologique, les enseignants peuvent s'appuyer sur des films de qualité comme celui d'Al Gore *Une vérité qui dérange*. Mais l'essentiel est de fédérer la communauté éducative pour une prise de conscience collective. L'Agenda 21 est un excellent outil pour cela.

Vous êtes sollicité par de nombreux enseignants. Comment concevez-vous votre partenariat avec eux ?

Mutualiste convaincu, je coopère avec la Maif dont je suis sociétaire, et qui par exemple est la seule à assurer les « *Pédibus* ». Il ne se passe pas quinze jours sans que j'intervienne dans une école, un collège ou un lycée. Avec Jean-Marie Pelt, depuis plus de vingt ans, notre rôle est celui de semeurs de graines.

*Propos recueillis
par Guillaume Touzé*

CO2 MON AMOUR SUR FRANCE INTER

« Réinterrogeons le progrès et la science, ne les condamnons jamais, interrogeons-nous enfin sur ce qui doit croître et ce qui doit décroître » écrit Edgar Morin. Tous les samedis à 14 heures, Denis Cheissoux nous embarque dans le monde de ceux qui cherchent à réconcilier les hommes

et la Terre, ou plutôt de ceux des hommes qui prennent soin de la Terre.

Après un éditorial subtil et dérangeant puis l'indispensable chronique de Jean-Marie Pelt, reportages « *nature* » et interview de chercheurs ou d'acteurs sociaux, nous amènent en douceur à réfléchir

aux évolutions du monde mais aussi à notre quotidien : quel climat voulons-nous et dans quel monde voulons-nous vivre ?

Pédagogie, exemplarité des actions, conviction sans intégrisme, chaque samedi il semble que penser global agir local c'est facile et réjouissant !